

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°348/2022

LA SOCIETE CONGO MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n° 1742/DGCM/DP/D1/BNJ/2022, conclu avec le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers, pour un montant total hors taxe de USD quatre cent quarante un mille trois cent septante-neuf, trente un centimes (USD 441 379,31) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 3 089,65 (Dollars Américains trois mille quatre-vingt-neuf, soixante-cinq centimes).

Fait à Kinshasa, le 18/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier  
Big LUSALEMVO TUTALA



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général ad